

## LES DUPONT, SIEURS DE LA MORLIÈRE

Cette famille a vécu à Truttemer-le-Petit (Calvados) pendant de nombreux siècles. On en découvre quelques mentions dans le livre Tinchebray et sa région au Bocage normand, de l'abbé Dumaine (tome I, p. 224, d'après une note communiquée par M. l'abbé Dupont, curé de Sainte-Anne de Vire, et tome II, p. 20 à 22):

Louis Dupont était sieur de la Morlière en 1570. En 1609, Louis Dupont, sieur de la Morlière, est fermier du domaine de la châtelainie de Tinchebray.

Lors des guerres de religion: En venant de Tinchebray, pour aller à Vengeons au secours de leurs coreligionnaires, les protestants renversèrent une croix au village de la Morlière, paroisse de Truttemer-le-Petit. C'était un prêtre du grand Montier de Tinchebray qui avait béni cette croix d'abord en 1455, puis celle qui l'avait remplacée plus tard. On y lisait cette inscription:

Par icelle croix  
Que ce lieu  
Soit de Dieu  
Benoist

\*\*\*\*\*

Ce même abbé Dupont, curé de Sainte-Anne de Vire, écrivit quelques notes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que voici:

### **Ma Généalogie.**

J'ai peu de confiance dans les généalogies. Dans les premiers temps de la Restauration il en parut beaucoup. Monsieur Drudes de Campagnolles fit faire la sienne par un appelé Toustain ou Tostain qui s'en occupait beaucoup. Il fit remonter cette famille jusqu'aux Druides. Elle fut imprimée et excita beaucoup le rire. Voilà quelques années, Monsieur Antonin de Campagnolles pria Monsieur Tanquerel qui s'occupait d'antiquités de la refaire. Il y travailla beaucoup; mais il ne put trouver le nom qui réunissait plusieurs grandes et anciennes familles à la famille de Campagnolles.

Monsieur Dubuisson de Courson, employé à la préfecture de St-Lô, voulut faire voilà quelques années la généalogie de sa famille. Il la fit remonter très haut et trouva même des alliances avec les princes de la famille royale.

Elle a été imprimée et suppose beaucoup et de savantes recherches. Elle est bien faite et présente des apparences de vérité. Cependant, Monsieur de Courson, son oncle, qui habite le château de St-Clair, que lui a donné la comtesse de Percy, en riait et y croyait peu.

La généalogie que fit Monsieur Anger, fils du Docteur, sur la famille de ma mère, me semble appuyée sur des documents certains. Il prouve que ma mère et sa soeur M<sup>elle</sup> Mauduit des Jardins, devaient hériter des M<sup>elles</sup>

Collardin de la Pinsonnière. Cette généalogie arrive trop tard, les biens étaient partagés et en partie vendus. Huit à dix mille francs seulement devaient revenir à chacune d'elles.

Je ne trouve pas la généalogie de Dupont de la Morlière ou sieur de la Morlière assez prouvée. Ainsi les listes de Regnault et de Louis ne disent pas si Robert descend de Noël et ainsi des autres. Nous n'avons trouvé aucun écrit ni pour ni contre. Ce qui est certain c'est que la famille Dupont habite la Morlière depuis un temps très reculé. C'est une des familles les plus anciennes, sinon la plus ancienne du pays. La condition de celui qui possède est la meilleure. Cette famille possédait et habitait les maisons à pleins cintres à ogives du 13<sup>ème</sup> siècle. Si elle les avait construites, elle habitait ce village dès le 12<sup>ème</sup> siècle et même bien auparavant. La chose est peu importante, cette famille est éteinte. Ces notes peuvent seulement servir pour l'histoire du pays.

En 1875, Monseigneur Hugonin vint confirmer à Truttemer-le-Petit. Après la Confirmation il honora de sa présence notre vieille maison et accepta un frugal repas. Mr Marivingt, curé de Notre-Dame de Vire prit dans notre vieille bibliothèque plusieurs manuscrits et vieux volumes. Monseigneur en parcourut quelques uns avec intérêt, admira la beauté du latin et dit qu'il reconnaissait la manière d'écrire de son temps. Ainsi au lieu de dire: "Je m'appelle Robert Dupont", on disait: "Mon père m'a fait Dupont, et le baptême m'a fait Robert".

### **La Morlière.**

Le petit village de la Morlière, commune de Truttemer-le-Petit, autrefois Mourlière, paroisse du petit Moutier ou Moustier, est un des plus anciens du pays, comme l'annoncent plusieurs constructions qui existaient encore voilà soixante ans et dont on voit maintenant encore les restes. Trois maisons étaient habitées par la famille Dupont. De ces trois maisons une seule existe. Les deux autres ont été détruites. Quelques ruines existent de celle qui passait pour être la plus ancienne; on voit encore un plein cintre qui doit dater du onzième ou douzième siècle et les restes d'une porte ogivale du treizième siècle. Cette maison était de deux époques: la première construction fut détruite par un incendie qui ne laissa que le mur de l'occident, où est maintenant une sorte de lavabo ou plein cintre. Voici comment était construite cette maison qui existait entière, voilà soixante ans 1814. Une grande salle dont le plancher était fort élevé; au-dessus une chambre dont le plancher était fort bas, sans cheminée, servait sans doute de chambre à blé. Au nord, une porte ogivale par laquelle on entrait dans la salle; à côté de cette porte, un petit enfoncement semblable à une piscine d'église, partagé en deux par une colonne qui venait probablement de la première construction et rappelait le style roman; plus loin une petite fenêtre carrée, aussi dans le mur du nord; plus loin, et toujours du même côté, l'emplacement d'un lit à côté d'une immense cheminée. Dans le mur du midi, à peu près au milieu, se trouvait une grande fenêtre à quatre compartiments. Dans le mur, gable de l'occident, était et existe encore le plein cintre ou grand lavabo qui date de la première construction. Cette salle était si grande et élevée, que voilà soixante ans, en 1810, elle servait à la fois d'étable et de grange à battre le blé.

L'autre maison dont il ne reste aucune trace, et dont les ruines que j'ai vues et qui existaient encore en 1814, devait être à peu près de la même époque que la reconstruction de celle dont je viens de parler: seulement la disposition n'était pas la même. La cheminée n'était pas au gable, mais placée au milieu entre une salle et une cave. On entrait par une porte ogivale, placée dans le gable vers le soleil levant, dans une grande salle dont le plancher était très élevé. Sur la salle était une chambre, basse de plancher et sans cheminée, à côté de la salle; vers l'occident était une cave ou cellier, dans laquelle on entrait de la salle, par une porte pratiquée dans le mur qui séparait la salle de la cave. Sur cette cave, une grande chambre, avec cheminée, on y accédait par un escalier ou montée en pierre, placée au midi, à côté d'une petite fenêtre carrée avec des barreaux de fer enlacés les uns dans les autres.

Godard, sieur de la Godardière, avait pris modèle sur cette maison pour construire celle qui existe encore et qui a à peu près cette forme. Cette maison fut détruite par un incendie vers 1775 et n'a pas été reconstruite.

Elle était placée au haut du pré de l'étang, appelé plus tard, pré Mérie, au bas du plant à pommiers. Cette partie du plant a été détruite et mise en pré. Comme elle était trop élevée pour que l'eau du canal qui existe y montât, les pommiers une fois usés et enlevés, on l'a labourée, engrainée et ensuite enlevé la bonne terre à une profondeur de plus de vingt à trente centimètres pour la répandre sur le pré surtout où était l'ancien étang. Et ainsi ont disparu en entier les traces de cette maison.

Maintenant est-ce à cette maison ou à la première que conviennent ces vers latins trouvés dans les papiers de Regnault Dupont, sieur de la Morlière et de Louis Dupont avec variants.

Dans les papiers de Regnault on lit:

- Secla decem numerare velis cum tribus et addas
- Annos trigenta et poteris numerare quot annos
- Vixorit ista domus quinque et centum numerabis.

Voici les vers qui affectent le même sens, trouvés dans les papiers de Louis.

- Secla decem numerare velis cum tribus et addas
- Annos trigenta poteris qui videre quot annos
- Vixerit ista domus, centum cum quinque videbis.

Dix siècles et trois font treize siècles, en ajoutant trente ans vous avez treize cent trente 1330, époque où elle doit être bâtie. Elle avait vécu cent cinq ans. Ce fut donc en 1435 que ces vers furent faits. Je ne vois pas d'autre sens à donner. Je croirais que ces vers s'appliquent à la dernière maison, appelée maison neuve, comparée à la première qui devait être plus ancienne; c'est-à-dire la maison dont il ne reste maintenant aucune trace, située au haut du pré de l'Etang ou pré Mérie. Ce doit être Claude Dupont qui fit placer la première croix dont on ait souvenance à la petite commune de la Morlière et qui donna le grand repas qui suivit la bénédiction.

La maison qui existe maintenant, quoique déjà ancienne, est d'une date beaucoup plus récente. Ce fut Thomas Dupont Morlière, tabellion royal, qui la fit construire en seize cent deux, comme c'est gravé sur la porte de la cuisine. On y voit 16011, ce qui fait seize mille onze ou deux. Cette erreur vient, je pense, qu'à cette époque l'usage des chiffres arabes était encore peu connu et peu usité. Les dates étaient alors presque toutes écrites, ou en chiffres romains ou lettres. La première que j'aie vue dans de vieux contrats est de quinze cent soixante, 1560, et ce qui me fait croire qu'on ait mis 16011 pour 1611, date certaine de cette maison, c'est que j'ai trouvé dans un vieux contrat la date de 1575, écrite en entier et au pied du contrat en chiffres arabes 1.500.75, erreur plus grande encore. Il est probable, qu'ignorant encore la valeur des chiffres arabes, on écrivait 1500 et puis l'on ajoutait 75. Je crois que l'on pourrait trouver plusieurs exemples de ces erreurs.

Plusieurs changements ont été opérés dans la maison qui existe: boulangerie, grange, étable, écurie, pressoir étaient réunis et environnés d'un mur. Ces bâtiments qui environnaient la maison ont été détruits et transportés où ils sont maintenant. La maison seule est restée avec quelques changements, ainsi elle a perdu un grand fronton en granit qui était au milieu où sont maintenant deux petites chambres. Ces trois maisons ont existé, en même temps habitées par les membres de la famille Dupont. Il y avait une quatrième maison habitée par une famille Desmottes. Cette famille Desmottes se trouva alliée à la famille Dupont par le mariage de René Desmottes avec la sœur de François Dupont fils de Claude et de Louise Salles.

**1825-1827.**

## Histoire rimée de la famille.

Par de là sept cents ans, le prouver en est facile,  
La famille Dupont habite cet asile  
    Ou plutôt ce hameau  
    Lieu bien aimé de mon berceau  
Une tradition de père en fils transmise  
Est souvent au foyer en mémoire remise  
Dit que, des cris de guerre et du combat sanglant  
Qu'entre eux s'étaient livrés les fils du conquérant,  
Deux frères effrayés abandonnent les armes  
Ne voyant autour d'eux que désespoir, alarmes  
Partent de Tinchebray, sans trompette et sans bruit,  
Inconnus, protégés par l'ombre de la nuit.  
Au pied du mont Brimbal, retraite solitaire,  
Ils arrivent certains, que nul dans leur misère  
Ne viendra les troubler, qu'avec sécurité  
Ils pourront respirer l'air de la liberté.  
Tous deux sont pleins d'ardeur, tous deux pleins de courage  
Ils se mettent tous deux aussitôt à l'ouvrage  
L'un se fait charpentier, l'autre se fait maçon  
Et dans très peu de temps s'élève une maison.  
Après des jours heureux, d'une paix sans nuage  
La famille grandit; il faut parler partage  
De ces frères amis, grande fut la douleur.  
Frères, enfants, parents n'avaient qu'un même cœur  
A Noël, comme aîné, la maison est cédée,  
Une somme d'argent au jeune est accordée  
Aussitôt de chercher dans le pays voisin  
Une place qui plaise au jeune Benjamin  
Non loin, vers l'orient, tout près d'une rivière  
Se trouve un gentil lieu, nommé la Mourlière  
De ce lieu, Benjamin est content, est charmé  
Il aura pour voisin son frère bien-aimé  
Telle est, de ce hameau, pense-t-on, l'origine  
Je vois, quand j'examine  
Je le crois plus ancien, aisément on devine  
Que ce pays était habité bien avant  
Que Guillaume eût acquis le nom de conquérant  
Des pleins cintres romans, des colonnes grossières  
Vastes appartements et presque sans lumière  
Tout annonce et réclame un plus lointain passé  
Au siècle précédent il semble mieux placé  
De ces antiquités maintenant nulle trace  
De ces vieilles maisons a disparu la place  
Le marteau du maçon par l'intérêt conduit  
Ignorant leur valeur, a tout brisé, détruit (1).  
Il ne faut pas compter sur le nombre et sur l'âge  
La famille Dupont riche de sept enfants  
Est éteinte, aujourd'hui n'a plus de descendants  
Des étrangers viendront habiter ce village.

(1) Le dernier reste d'antiquité, un plein cintre avec colonnes que l'on appelait lavabo a été détruit, à mon

regret, par mon fermier, en 1880.

**1824.**

**La famille Dupont à la Morlière pendant l'année et surtout pendant les vacances.**

Six frères, une sœur aimable autant qu'aimée  
De tous par ses vertus, son esprit, estimée  
Des parents excellents, d'une grande bonté  
A la douceur sachant unir la fermeté.  
De vieux serviteurs aimés, amis fidèles  
Et de la probité, véritables modèles  
Ici règne la paix, règne ici l'union  
Ici tout est réglé par la religion  
Le Dimanche chacun assiste au saint office  
Et personne ne manque au divin sacrifice  
C'est le jour du Seigneur, c'est le jour du repos  
Et l'on voit aussitôt cesser tous les travaux  
Entre frères jamais ni débat, ni querelle  
Tant était grande entre eux l'amitié fraternelle  
L'office terminé, chaque Dimanche au soir  
Tous, parents et enfants rentrent au vieux manoir  
Une collation simple et délicieuse  
A table réunit la famille joyeuse  
Personne n'eût osé manquer à cet appel  
Des parents l'on savait que l'ordre était formel  
Grand était le respect, grande était la confiance  
Aussi, chez nous facile était l'obéissance  
Le devoir achevé, le moment des loisirs  
S'employait avec joie à d'innocents plaisirs  
Beaux jours de mon printemps, les plus beaux de ma vie.  
En famille passés, sans soucis, sans envie  
Pourquoi donc êtes-vous si rapides et si courts ?  
Beaux jours, vous devriez durer toujours, toujours.

(1831)

Quel changement fatal ! Ah! Que diraient nos pères  
Ces hommes si pieux ! Dans leurs justes colères  
Ils condamneraient tous leurs coupables enfants  
Indignes, diraient-ils, d'être leurs descendants  
Qui de l'impiété pourra dire la haine ?  
Sur le peuple elle veut régner en souveraine  
Des fidèles bannir les croyances et la foi  
Et faire mépriser de Dieu l'auguste loi  
Elle espère bientôt remporter la victoire  
Et d'un prochain triomphe elle chante la gloire  
Si vous voyez chez vous régner l'impiété  
Dites trois fois malheur à la société  
Vous verrez aussitôt, au sein de la patrie,  
Le triomphe du crime et de la barbarie.  
Que dans ses choix souvent le peuple est insensé !  
Oubliant aussitôt ses malheurs du passé ?  
On lui fait, il les croit, les plus belles promesses

A lui les dignités, les honneurs, les richesses,  
Plus de privations, de pénibles travaux  
Avec la liberté doivent fuir tous les maux  
Peuple qu'as-tu reçu jusqu'alors en partage ?  
La honte, le malheur, la mort ou l'esclavage.

On fait sonner bien haut ces mots fraternité  
Ces mots Egalité, ce beau mot liberté  
O peuple ! Pourquoi donc te laisses-tu conduire  
Par d'habiles trompeurs qui veulent te séduire ?  
Par l'amorce attiré, le crédule poisson  
Ainsi se laisse prendre au perfide hameçon  
Excitant ta fureur, ils te poussent au crime  
Tu ne connais tes fautes et ta funeste erreur  
Que lorsque étant tombé jusqu'au fond de l'abîme  
Tu sens peser sur toi le poids de ton malheur  
Des Révolutions hélas ! toujours victime.